

## AVIS DE PUBLICATION

Le 23 juin 2020, le Collège communal a pris une ordonnance de police relative à l'occupation d'une partie du domaine public « place Mosty » à Saive par la friterie mobile de GGSB SRL, du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2025.

Afin de permettre au public d'en prendre connaissance, le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public au secrétariat rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, sur rendez-vous. Il est également affiché aux valves communales extérieures sises rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY ainsi que le site Internet communal et ce, à partir de ce jour.

Fait à Blegny, le 26 juin 2020

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale ff,

Amélie SCHELINGS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND